

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 04 MARS 2024
Délibération n° DE_2024_019

Le 04 mars deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, en mairie de BOURDEAUX, sous la présidence de Monsieur DIDIER, Maire.

Présents : DIDIER Thierry, PEYSSON Catherine, BELLE Michaël, BRUN Mireille, DESSUS Jean-François, ARNEPHY Delphine, BOMPARD Jocelyne, HERMANT Marie-Odile, LEYMAN Robert, SIMOND Bruno, TERROT Stéphanie, TURC Jack et Noémie VANDERNOOT

Absents excusés : MASNATA Mallauray

Secrétaire : Noémie VANDERNOOT

Objet : Location appartement de l'école – convention précaire

Le Maire rappelle la délibération n°DE_2023_026 acceptant la location de l'appartement gauche de l'école par convention précaire non renouvelable du 1^{er} mai 2023 au 30 avril 2024 à une famille en recherche de logement.

La famille demande à la commune la possibilité signer une nouvelle convention précaire au 1^{er} mai 2024.

Le Maire propose au Conseil Municipal de rédiger une convention précaire pour une période d'un an renouvelable une fois à compter du 1^{er} mai 2024 au 30 avril 2025.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

AUTORISE le Maire à signer une convention précaire d'une période d'un an, renouvelable une fois, pour la location du logement gauche de l'école.

DIT que le montant du loyer est réévalué et fixé à 499.95€

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Thierry DIDIER

